



GRAND LYON, L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon • Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône
Grand Lyon, communauté urbaine • MEDEF Lyon-Rhône • Université de Lyon
Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises du Rhône

Déclaration commune des Présidents pour la nouvelle plate-forme stratégique de GRAND LYON, L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Pour renforcer la compétitivité et la performance globale de la métropole lyonnaise nos six organisations, le Grand Lyon, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, le Mouvement des Entreprises en France, la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises et l'Université de Lyon unissent leurs efforts dans le cadre de la démarche de gouvernance économique : GRAND LYON, L'ESPRIT D'ENTREPRISE.

Cette union est un gage d'anticipation et de réactivité aux effets de la mondialisation et du développement de l'économie de la connaissance qui engagent de plus en plus les métropoles dans une compétition entre elles. Cette union est ainsi nécessaire pour, d'une part, maintenir, valoriser et développer nos actifs économiques stratégiques (base industrielle, entreprises leader, matière grise, etc.), et d'autre part, pour saisir les opportunités d'investissements privés et publics afin d'assurer notre développement à long terme.

A Lyon, et c'est toute notre force, cette union correspond à un état d'esprit fondé sur le partenariat et une culture éprouvée du "faire ensemble". Ce caractère fait de détermination et de volonté d'agir en commun est l'atout déterminant et distinctif de notre territoire. C'est notre capacité à nous fédérer, dans la durée, autour d'une stratégie élaborée collégalement qui est la source et la clé de notre réussite. Ce savoir-faire, autant que ce savoir-être, socle de notre action, font la réputation et le dynamisme de notre métropole, cités en exemple au niveau national et même européen.

Notre union a déjà porté ses fruits. La première plateforme stratégique que nous avons adoptée a permis des réussites majeures :

- création et développement du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat
- labellisation de 5 pôles de compétitivité
- structuration de l'Université de Lyon
- création d'ONLY LYON
- croissance de l'investissement dans l'immobilier d'entreprise ces dernières années même si il faut noter une inflexion récente de ce marché

Ces réussites ont largement contribué à faire progresser la métropole dans les classements internationaux.

Cependant, l'évaluation de la démarche, conduite en 2006, a montré que si le dispositif avait permis de fédérer encore plus les acteurs, il ne suffisait pas pour ce différencier.

C'est pourquoi, nous avons engagé un travail de refonte de la plateforme stratégique pour donner une plus grande envergure à la démarche et faire de GRAND LYON, L'ESPRIT D'ENTREPRISE une véritable rampe de lancement pour atteindre le "top 15" des métropoles européennes les plus attractives.

Pour la gouvernance économique lyonnaise, tout en confortant notre union, l'enjeu est désormais de franchir un nouveau cap.

Ambition et nouvelles orientations stratégiques

Nous avons ainsi redéfini les orientations que nous souhaitons poursuivre et amplifier dans le cadre de la nouvelle plate-forme stratégique 2008 - 2013.

Nous réaffirmons notre ambition : positionner Lyon parmi les 15 métropoles européennes les plus dynamiques et les plus attractives.

L'ensemble de nos initiatives, qui sera traduit dans un programme d'actions à élaborer dans les prochains mois, doit contribuer à cette ambition d'excellence internationale de la métropole.

Pour ce faire, nous souhaitons concentrer nos efforts sur quelques grandes orientations stratégiques.

Premièrement : renforcer les acquis de GRAND LYON, L'ESPRIT D'ENTREPRISE et poursuivre les politiques mises en œuvre depuis 7 ans.

Ce qui implique :

- d'accompagner la dynamique des pôles de compétitivité en portant une attention particulière :
 - à la bonne intégration des TPE / PME au sein des pôles
 - à l'internationalisation de leurs projets
 - aux travaux de valorisation de la recherche qui est liée à ces travaux

- de continuer à développer l'Université de Lyon, en poursuivant le rapprochement entre universités, en veillant à la qualité et à l'adaptation des formations, en confortant la recherche, en favorisant les transferts envers les entreprises du territoire et la présence de l'Université de Lyon au sein des pôles de compétitivité.
Le Plan Lyon cité campus qui vient d'être labellisé par l'État et qui va s'engager, permettra à notre université de s'adapter en termes de locaux, d'accueil et d'ouverture sur la ville.

- de confirmer notre politique en faveur de l'entrepreneuriat avec l'objectif d'être parmi les villes les plus performantes en Europe et les plus attractives pour les porteurs de projets. Plusieurs leviers doivent être mobilisés et amplifiés : la valorisation et le transfert de technologie vers les PME, le financement et les services au développement, les infrastructures,

l'optimisation et la lisibilité de l'offre de services proposée par les partenaires, etc.

- d'amplifier le marketing territorial au travers de la démarche ONLY LYON pour accroître la notoriété de la métropole.
- D'approfondir notre connaissance de l'économie du territoire et de ses évolutions par la mise en place d'outils et de moyens adaptés en matière d'intelligence économique.

Deuxièmement : se concentrer sur quelques secteurs stratégiques.

Les éléments d'études et de diagnostics rassemblés ces derniers mois montrent que les villes qui gagnent sont celles qui se sont spécialisées. La démarche des pôles de compétitivité va d'ailleurs dans ce sens.

Tout en agissant sur l'ensemble de notre tissu économique et en accompagnant ses évolutions, nous devons concentrer nos actions sur 3 axes prioritaires :

■ *Les sciences du vivant :*

Les choix faits depuis 2000 ont porté leurs fruits avec LyonBioPôle, le RTRA (Réseau thématique de recherche avancée) en infectiologie et les 3 RTRS (Réseaux thématiques de recherche et de soin) obtenus. Nous devons poursuivre le soutien à ce secteur d'avenir en forte croissance.

■ *Les technologies propres ou cleantechs :*

Les secteurs de la chimie, de l'énergie, des transports sont en pleine mutation pour adapter leurs technologies à la protection de l'environnement et réalisent des investissements importants en ce sens.

L'analyse des projets de recherche déposés par les pôles de compétitivité montre que 60% de ceux-ci relèvent de ce qu'on appelle maintenant les cleantechs. Cette évolution est d'ailleurs très clairement revendiquée par Axelera, pour une chimie verte, et par LUTB (Lyon Urban Trucks & Bus), pour une meilleure intégration des véhicules industriels et bus dans leur milieu.

L'ancrage historique de ces secteurs à Lyon, leur poids, leur dynamisme sont autant d'atouts pour anticiper ce mouvement incontournable et occuper une position de leader.

■ *Les secteurs émergents*

Parce qu'une métropole attractive est une métropole créative, il est essentiel que Lyon soit en capacité de faire émerger et grandir de nouveaux secteurs à fort potentiel et différenciants.

Deux démarches peuvent être évoquées

La démarche naissante des Industries créatives, la métropole lyonnaise définit une nouvelle approche de développement économique qui place au cœur de son intervention l'innovation et le décloisonnement entre secteurs.

Le lancement du cluster Lumière rassemblant différents métiers sur ce marché.

Au-delà de ces orientations, nous souhaitons affirmer deux principes essentiels qui doivent conduire notre action dans sa globalité :

- Intégrer à tous les niveaux, tant dans l'organisation des entreprises que du territoire, les enjeux du développement durable et faire de notre agglomération un véritable laboratoire ;
- Travailler à l'échelle de l'aire urbaine et favoriser le processus de métropolisation nécessaire à son développement. Nous devons réfléchir à l'évolution de notre périmètre de gouvernance afin d'associer les territoires limitrophes dans leurs composantes politiques et économiques.

Au-delà de l'engagement de tous à soutenir la stratégie globale présentée ici pour l'agglomération, l'objectif est de retenir au titre du plan d'actions GRAND LYON, L'ESPRIT D'ENTREPRISE 2008 - 2013 des opérations pour lesquelles le dispositif partenarial constitue une valeur ajoutée.

Il ne s'agit pas de se substituer aux actions menées par chaque partenaire mais d'agir là où la mobilisation collective permet de renforcer la compétitivité globale du territoire en apportant une force de frappe significative et déterminante.

C'est avec une ambition européenne commune, une logique de choix stratégiques claire, dans un cadre métropolitain renouvelé et respectueux du développement durable que nous pourrions apporter une valeur ajoutée aux entreprises de la métropole et ainsi créer de nouvelles richesses et des emplois pour demain.

C'est en ce sens, que nous nous engageons pour les six ans à venir à travailler ensemble à la réussite de cette nouvelle plateforme et de ce plan d'actions.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon

Le Président
Guy MATHIOLON

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

Le Président
Alain AUDOUARD

Grand Lyon

Le Président
Gérard COLLOMB

MEDEF Lyon Rhône

Le Président
Bernard FONTANEL

Université de Lyon

Le Président
Lionel COLLET

CGPME

Le Président
François TURCAS